

"Phase de sensibilisation"

Pour prévenir une pénurie d'eau potable durant la canicule nous vous prions d'éviter les activités suivantes:

- ! remplissage de piscines privées et piscines hors sol (p.ex. gonflables) ou plans d'eau privés
- ! renouvellement d'eau dans les piscines privées
- ! lavage de véhicules (sauf dans les stations de lavage professionnelles)
- ! lavage de trottoirs, garages, cours et façades
- ! lavage de surfaces à l'eau courante (p.ex. tuyau, nettoyeur à haute pression, ...)
- ! fonctionnement de fontaines (sauf les fontaines fonctionnant en circuit fermé)
- ! irrigation de pelouses, parcs, cimetières et terrains de sports à l'exception de nouvelles plantations
- ! réfrigération de denrées alimentaires et boissons sous eau courante